



Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/03/17.
Comptant pour l'exercice comptable 2015 /2016

Début de séance à : 18h50

PRESENTS : Cédric GERARD, Françoise LAMOUREUX, Joëlle THIEN-KIN-SIEN, Patricia COELIS, Willy KING-SIONG, Pascal VIC, François ADAM DE VILLIERS, Eric VADEL, Carole CAPITANIO, Eric DORSEUIL

ABSENTS : Jean-Louis MORALES

1. Bilan moral:

Présentation du bilan moral par le président du club.

Annexe 1 au PV: lettre du président.

2. Bilan financier:

Présentation du bilan financier par la trésorière.

Annexe 2 au PV : bilan financier

Question des adhérents : pour faire des économies, à propos de la bâche de la piscine, qu'en est il ?

Réponse du président : un devis a été fait qui tourne au alentour de 4/5000euros, de ce devis il en résulte qu'elle ne servirait pas à grand chose par rapport à l'utilisation faite de la piscine qui doit être alimentée en eau quasiment en permanence, qui fait tourner aussi la pompe à chaleur en permanence. L'achat d'une bâche n'est pas forcément nécessaire et ne permettrait pas de faire une économie d'énergie plus importante. De plus le projet travaux piscine dont le budget a été voté et accepté en conseil municipal, sera réalisé dans un avenir proche et devra nous permettre d'avoir un circuit fermé de la piscine et ainsi espérer une diminution de consommation d'eau et d'électricité. De ces travaux, on se positionnera sur l'achat d'une bâche.

Autre question : pourquoi ne pas investir dans des panneaux solaires avec des capteurs thermiques ?

Réponse de la vice présidente : le club n'est que locataire des lieux et tous les travaux de structures ou investissements doivent être décidés par la mairie et nous avançons au fur et à mesure des décisions de la mairie.

Le comité essaie dans un premier temps de se positionner sur les installations existantes et d'essayer de faire au mieux pour trouver des solutions avant de partir sur des investissements plus intéressantes.

Autre question : Le bilan financier fin aout 2016, ça donne quoi depuis 6 mois à la date d'aujourd'hui ?

Réponse du président : Nous avons actuellement une trésorerie stable, environ 50 000 euros, avec des factures d'électricité d'environ 2500 euros par mois, de plus le club rencontre actuellement un problème de fuite d'eau. On a pu déjà faire une première approche avec sudeau grâce à l'intervention du 1^{er} adjoint au maire, avec un contrat de grand consommateur avec une diminution par trois le coût de la consommation d'eau, suite à cela le comité a demandé un dégrèvement qui

sera accordé après la résolution de la fuite et les réparations effectuées. Un contrat de grand consommateur sera également demandé concernant les factures d'électricité.

Des travaux dans le cadre du PLR, doivent bientôt commencer sur les terrains 1 à 5 de tennis qui permettront notamment de faire des économies d'électricités et d'eau.

Autre question : quel est le devenir du club par rapport au projet de la mairie de la route qui doit passer à côté du club

Réponse du président : le projet de route est réel mais nous n'avons aucune information sur le devenir du club malgré des efforts réalisés sur le club par la mairie.

Le bilan financier reste quand même à l'équilibre +1 740euros de bénéfice par rapport à l'année dernière de +12 000euros, expliqué en partie par des charges complémentaires notamment liées aux départs, aux indemnités de départs de salariés. Les effets bénéfiques seront visibles sur l'exercice 2016/2017.

3. Bilan sportif, animations:

Explication de l'organisation de l'école de tennis et de compétition par rapport au départ d'Eric Guiraud auquel le comité et la commission n'ont pas voulu renouveler ce poste par mesure de prudence économique dû à la situation actuelle du club.

Les moniteurs prennent la parole ; Nicolas Dupret présente la partie école de tennis enfants et adultes, Loïc Frappat et Nicolas Tholozan présentent la partie école de tennis compétition.

Nicolas Dupret : un bilan des écoles jeunes et adultes, concernant les jeunes les mercredis après midi et samedis matins, 120 enfants en 2016/118 enfants en 2017, concernant les adultes, 36 adultes en 2016 /42 adultes en 2017.

Cette année, pour le tournoi Open, on a fonctionné sans invités, avec quand même un total d'inscriptions de 520 participants.

Le tournoi interne se déroulera du 26 mai au 11 juin 2017.

Concernant le championnat par équipe 2017, l'année dernière 13 équipes : 8 hommes, 6 dames. Cette année, 6 équipes dames et 6 équipes hommes.

Le TCMT a de nouveaux juge arbitre en championnat par équipe, qui ont obtenu leur JAE1, trois adhérentes : Néria Voavy, Sylvie Lam Kon Seng, Laura Chan Kam Shu

Clément Maas a obtenu son diplôme de moniteur de tennis, félicitation au nouvel moniteur.

La section handi-tennis est également très présente pour promouvoir le tennis en fauteuil notamment cette année avec un effectif de 5 adhérents au total. 3 nouveaux adhérents qui rejoignent donc les deux grands représentants du club Florent Bello et Valérie Salard.

Loïc et Nicolas : le bilan de l'école de compétition tourne sur 4 points :

-présentation de la nouvelle maquette et effectif : 45 élèves regroupés dans 4 pôles d'âges :

*les petites pousses 5/6 ans

*groupe avenir club 7/11ans

*centre d'entraînement 12/18ans

*structure élite qui comporte cette année 10 joueurs.

Ils proposent 4 grands axes pour 2016/2017 :

-proposer un volume d'entraînement plus important adapté à la demande des projets ambitieux, 7h30 d'entraînements

-augmenter les effectifs dans la structure élite, tout en faisant évoluer les cours individuels en binômes moins onéreux pour le club

-proposition d'1H30 de préparation mentale pour les élèves de la structure élite

-proposer une tournée en métropole pour 14 jeunes de l'école de compétition, en Vendée du 5 au 21 juillet 2017.

En plus de ces 4 axes de développement de l'école de compétition :

-des week-ends multi-activités sont proposés pour la dynamique des joueurs, octobre, février 2017 et juin 2017 : randonnées, parcours sportifs, recherche d'une dynamique de l'école dans un but de mieux les connaître, les découvrir, de les fédérer.

-organisation de 3 challenges galaxie tennis au TCMT sur une ou deux journées pour permettre à nos jeunes joueurs de découvrir la compétition et de progresser (18/12,08/02,12/02)

-deux journées de test physiques en début et fin d'année + deux matières de regroupement physique fin janvier.

La perspective pour l'année sportive 2017/2018 serait de développer davantage l'autonomie de nos joueurs, un investissement plus importante mais déjà présente des jeunes par rapport au club, respect de l'engagement pris en signant la charte école de compétition, mieux adapté les évènements proposés (multi activités, regroupement physique) à un public demandeur.

Par rapport aux enfants de l'école de compétition, il y a un bon esprit des enfants, toujours partant pour donner un coup de pouce sur l'organisation des tournois, sur les animations.

Concernant la tournée, des actions ont été faites par ces jeunes pour financer en partie leur tournée, pour s'impliquer dans leur projet tennis, même si la plus grande partie du financement provient des parents.

Par rapport aux enfants de l'école compétition, que ce soit chez les filles ou les garçons il y a des cycles dans les générations, notamment chez les filles où même la fédération travaille sur ce manque de joueuses depuis quelques années.

Par le biais des écoles des tous petits, du mini tennis de faire des actions spécifiques pour cette structure et permettre une émergence de nouvelle pousse.

Des jeunes qui dans un avenir proche feront partis des meilleures équipes seniors.

Un esprit de solidarité s'est construit entre les moniteurs et éducateurs du fait notamment du départ d'Eric Guiraud. Chacun a pris ses responsabilités, un travail d'équipe sérieux qui est félicité par François Adam De Villiers.

Palmarès du club de la saison 2016 :

Championnat par équipe jeune 9/10ans mixte: Harena Voavy et Quentin Chan Sam

En 13/14ans filles : Amélie Robert et Lou Bouvet

Championnat Individuel Femme de la Réunion +45ans : Sandra Meyer

En +55ans : Véronique Launay

En +60ans : Catherine Kerneis

Finaliste en +60 ans : Claude Cosserat

Finaliste +65ans : Jocelyne Canaferina

Champion Individuel Homme de la Réunion : Nicolas Tholozan

Egalement en +35ans : Nicolas Tholozan

En +45ans : Ludovic Bertin

En +65ans : Patrice Fournier

Finaliste en +40ans : Eric Vadel

Champion de la Réunion par équipe +35ans : vainqueur Alexia Boutonne, Marie France Lamour, Carole Capitanio, Catherine Kerneis, Véronique Launay, Sandra Meyer

En +35ans division 4 : vainqueur : Néria Voavy, Thérèse Fontaine, Cathy Icard, O'Doyen Ruby,

Championnat par équipe Elite femmes : Finaliste Alexia Boutonne, Marie-France Lamour, Amandine Fontaine, Elisa Guiraud, Claudia Ah-Soune

Championnat par équipe Elite hommes : vainqueur : Nicolas Tholosan, Nicolas Dupret, Ludovic Bertin, Loïc Frappat, Jérémy Charton, Clément Maas

Une adhérente rappelle qu'il y a aussi des champions en fauteuil et qu'il est aussi important de les féliciter sachant qu'ils nous représentent dans la zone océan indien. Le responsable de la commission sportive relève cette très bonne remarque, ambassadeur du tennis en fauteuil à la Réunion, Florent Bello porte les couleurs du club lorsqu'il se déplace sur l'île mais également en dehors de la Réunion. Il souligne également qu'il existe un échange entre les valides et ceux en fauteuil qui permet une cohésion sociale importante, un échange enrichissant pour les membres du club.

Le président reprend la parole pour le vote des bilans moral, financier et sportif.
Tous les rapports présentés : moral, financier et sportif ont été adoptés à l'unanimité.

Avant de donner la parole aux adhérents pour les questions diverses, il insiste sur le fait que faire parti du comité est une tâche lourde qui prend du temps. En fonction des activités professionnelles à assurer, nous efforçons d'être le plus disponible possible pour le tcmt et il remercie particulièrement un membre du comité qui a décidé de ne pas renouveler son mandat : Patricia Coelis, qui a été un soutien important pour représenter le club, le comité et le président lui-même à toutes les réunions de la ligue ou réunions importantes avec la mairie, les forums associatifs.

Question d'un adhérent : Qu'en est il du restaurant du tcmt par rapport au courriel envoyé aux adhérents.
Réponse du président et de la vice-présidente : Dans le cadre de la convention signé avec la mairie, l'article 7 stipule que cette convention ne peut être établie qu'avec le tcmt et interdit toute location ou sous-location de locaux sur le foncier du tcmt qui appartient à la collectivité. Nous ne sommes pas propriétaire du foncier et nous avons donc dû signaler à Mr Vitry que sa situation est illégale, une occupation sans titre dans le sens où il n'a pas de convention établie directement avec la mairie. Le comité ne peut pas signer ni bail ni de convention avec Mr Vitry. Plusieurs entretiens téléphoniques ont eu lieu pour lui faire part de la volonté du comité de sortir de cette situation délicate et qu'il serait bon d'avoir un entretien tripartite la mairie, lui-même et le président. Pour le moment c'est statu-quo.

La mairie ne souhaite pas qu'une activité commerciale soit établie pour des personnes extérieures au club, il ne peut pas avoir de soirée, des manifestations qui ne concernent pas les membres du club. Il faut que la situation soit clarifiée, malgré les tentatives dans les années précédentes qui n'ont pas abouties, il faut que les choses soient posées dans la légalité et pour la sécurité du club et de ses membres.
Le comité est serein, qu'une solution sera trouvée.

Autre question : Concernant l'occupation de la piscine, le contrat du prestataire Mr Boris Stora, c'est la même chose que le restaurant ?

Réponse du président : Dans la convention, article 7 (qui existe depuis des années) il est stipulé « (...) autre que des activités sportives sauf dérogation exceptionnelle de la collectivité ». Sur l'activité piscine, le projet doit être repensé puisque nous avons envoyé à Mr Stora un courrier recommandé lui stipulant la non reconduction de cette convention. La convention s'arrête fin juin 2017, le comité a préféré le prévenir de cette décision. On devra se rapprocher de la mairie pour avoir une nouvelle dérogation de l'activité piscine et réfléchir sur les modalités du nouveau prestataire ou nouvelle modalité d'exploitation de la piscine.

Dans sa convention été stipulé un pallier de réversion monétaire. Le problème d'avoir un listing fiable des non adhérents nous a été compliqué.

Concernant la section handi-tennis, il existe un projet d'installation des toilettes sur les terrains 8/9 (en standby), en attendant ce projet, les joueurs handitennis étant plus présents à l'intérieur du club, il se pose un problème pour ranger les fauteuils, n'est il pas possible de délocaliser le rangement des fauteuils qui se trouve sur les terrains 8/9 ?

Réponse de la vice-présidente : Le comité a pris note de cette demande et propose de réfléchir sur ce problème.

Un mot de la vice-présidente : Etre au comité du tcmt n'est pas simple. Les adhérents ne se rendent pas forcément compte de ce qui est fait.

Sur le tcmt, il y a beaucoup de choses à mettre à plat notamment les contrats de travail ... , beaucoup de choses ont été faites les autres années mais pas toujours faites comme elles doivent se faire, plus on avance et plus les gens qui sont dans le comité sont conscients des responsabilités qu'ils prennent et n'ont pas envie de faire n'importe quoi et pour cela il faut mettre les choses à plat.

Nous avons un président pas forcément présent physiquement sur le site mais le travail pour le tcmt est réalisé.

Un regret, nous avons une structure, des difficultés d'installations etc. et on aimerait être sur des projets sportifs, des projets de constructions. On fait front à pas mal de critique alors qu'on a des préoccupations de fonctionnement qu'on ne devrait pas avoir (pompe, évacuation d'eau, d'électricité, bar, facture d'eau, d'électricité etc.)

Un mot par rapport au bar, on a l'impression de se faire interprète des relations avec le bar, des adhérents qui se plaignent qu'il ne soit pas normal que l'eau et l'électricité soit payée par les adhérents à partir du moment où il y a une activité commerciale, qui ne concernent pas les membres du club.

Elle encourage d'autres personnes à venir au comité, qui reste une belle expérience enrichissante.

Le président remercie Patricia Coelis pour son intervention et le degré d'urgence permanent dans lequel nous nous trouvons.

Présentation des nouveaux membres du comité : se représentent Pascale Vic et Françoise Lamoureux qui sont rejoints par Philippe Carret et Julien Levecq.

4. Election des nouveaux membres du comité directeur :

Les quatre postes à pourvoir au comité directeur ont été pourvus par les quatre candidats qui se présentaient et le président, Cédric Gérard, a été reconduit dans sa fonction.

A été également décidé au vote à l'unanimité du nouveau comité :

Vice présidente : Françoise Lamoureux

Trésorière : Carole Capitanio

Secrétaire : Joëlle Thien Kin Sien

Pôle sportif et animation : François Adam de Villiers soutenu par Françoise Lamoureux, Eric Dorseuil, Eric Vadel

Pôle piscine : Pascale Vic

Pôle communication : Eric Vadel, Philippe Carret

Pôle travaux et agents techniques : décision prise ultérieurement dû à l'absence de l'actuel responsable Jean-Louis Morales

Trésoriers adjoint : Pascale Vic, Julien Levecq

La séance est clôturée par un pot de l'amitié offert par la mairie.

JOËLLE THIEN KIN SIEN
Secrétaire de comité

T.C.M. DU TAMPON
(MASCAREIGNES)
13, Rue des Eucalyptus
RIVIERE D'ABORD
97430 LE TAMPON
Tél. 02.62.27.11.52 Fax 02.62.27.30.91
SIRET 320 487 853 0014 APE 926 C

Annexe 1 : bilan moral du président

Annexe 2 : bilan financier

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT
2015-2016

TCMT
13 rue des eucalyptus
97430 Le Tampon
0262271152

Chers adhérents,

Nous sommes réunis ici ce soir pour le bilan de l'année Septembre 2015 à fin Août 2016 .

Avant toute chose, je tiens à remercier toute l'équipe des salariés qui participe à faire de ce club un lieu attractif à tous points de vue. Merci pour votre implication.

J'en profite également pour remercier :

- tous nos adhérents qui permettent par leur cotisation, le fonctionnement du club et par leurs remarques et leurs suggestions, la recherche permanente de l'amélioration des prestations du club.
- aux sponsors qui nous ont soutenu
- aux partenaires qui nous font confiance
- les membres du comité qui ont eu la gentillesse de m'assister durant cette année

Je ne peux bien évidemment pas oublier La Mairie (M.Le Maire, M.Le 1er adjoint, la DGS, le service des sports, le service technique et j'en passe ...), dont l'aide aussi bien financière que logistique est oh combien extrêmement précieuse pour le bon fonctionnement de notre association.

Après ce bilan moral, je passerai la main à notre trésorière Carole Capitanio pour le bilan financier.

François Adam de Villiers (assisté des moniteurs) vous présentera le bilan de la commission sportive et animation, pour le bilan sportif et celui de l'école de tennis.

Durant cette période d'exercice, le comité s'est vu renforcé de nouveaux membres :

- M. Willy Kin Siong (expert comptable à la Fidécorex)
- M. Jean-Louis Moralès (expert en sécurité / économie d'énergie et j'en passe)
- Mme Pascale Vicq (responsable piscine)
- Mrs Eric Vadel et Eric Dorseuil (responsables communication)
- M. Dany Hoarau (responsable des travaux et agents d'entretien)

Ce comité, certes jeune mais constitué de compétences très variées, ce qui fait notre richesse et notre force, a dû faire des choix stratégiques financiers et organisationnels (que l'on pourrait toujours critiquer) pour faire face à de nouvelles charges. En effet, nous devons dorénavant prendre à nos frais : les consommations d'eau et d'électricité, ce qui financièrement n'est pas sans conséquence, heureusement La Mairie consciente de ce poids économique pouvant mettre en péril l'association, nous accompagne sous forme de subventions exceptionnelles et de fonctionnement. J'en profite, chers adhérents, pour faire appel à votre esprit civique en vous demandant de faire la chasse aux gaspillages.

Sur le plan social :

Cette année a également été marquée par la démission de notre directeur sportif, M.Eric Guiraud, qui a préféré, pour son plan de fin de carrière, aller explorer d'autres horizons. Poste que le comité, pour des raisons économiques, n'a pas voulu recréer sur l'exercice 2016-2017 ! Il nous a paru " urgent d'attendre " Nous avons dû également réorganiser le poste des agents d'entretien, pour alléger la masse salariale, en négociant le départ de M.Charles Bardeur.

Sur le plan économique :

Le comité, après une longue étude économique, s'est vu dans l'obligation d'augmenter les cotisations pour les nouveaux adhérents, tout en préservant le montant des anciens adhérents. Mais en toute honnêteté, l'année 2016-2017 sera charnière et une légère augmentation des cotisations sera peut être indispensable. Rassurez vous, chers adhérents, le comité est conscient de l'impact que cela pourrait avoir sur le pouvoir d'achat de tout à chacun, et fera tout pour éviter une telle mesure.

Projets :

Outre les projets sportifs, animations, travaux dont chaque responsable de commission l'évoqueront mieux que moi, le comité espère sincèrement que cette année 2016-2017 soit placée sous le signe du partage, de la convivialité et de l'animation.

Nous n'échapperons pas cette année à la modification des statuts de notre association, devenus obsolètes. Rassurez-vous, chers adhérents, le comité prend l'engagement de vous consulter. Une fois, les consultations terminées et le projet ficelé, le comité vous convoquera pour valider ou invalider le dit projet en Assemblée Générale Extra-Ordinaire.

Pour conclure,

Chers adhérents, cette période d'exercice fut très difficile et le comité espère de tout coeur que vous en avez conscience. Le comité que vous avez élu, choisi pour vous représenter n'est pas là pour de vils intérêts personnels mais bien là pour tenter de pérenniser l'avenir du club et les emplois des salariés, de satisfaire les adhérents et de lutter contre le gaspillage de vos cotisations. Le comité a bien conscience que certains choix puissent être critiqués et critiquables et il est tout à fait disposé à les entendre en espérant que celles-ci se fassent dans un esprit et but constructifs.

Aussi, nous en sommes encore à une poursuite de nos actions et la construction de nouveaux projets associatifs en avançant au rythme de nos moyens financiers et de nos disponibilités.

Ces actions à mener et cette construction à édifier sont de véritables défis, et l'implication de toutes et tous est indispensable, aussi je ne peux que remercier les candidats qui ont décidé de nous rejoindre à nouveau ce soir :

- Mme Françoise Lamoureux
- Mme Pascale Vicq
- M. Julien Levecq
- M. Philippe Carret

Merci à tous pour votre soutien et votre écoute.

Cédric GERARD

T.C.M. DU TAMPON
(MASCAREIGNES)
13, Rue des Eucalyptus
RIVIERE D'ABORD
97460 LE TAMPON
Tél. 02.62.27.11.52 Fax 02.62.27.30.91
SIRET 32 457 952 0014 APF 926 C

BILAN ACTIF

ASSOC T C M T

Du 01/09/2015 au 31/08/2016

ACTIF

	Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016			01/09/2014 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/08/2015
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 830	21 830		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	75 206	53 537	21 669	25 353
Installations techniques, matériels	41 323	35 176	6 147	8 683
Autres immobilisations corporelles	42 702	41 655	1 046	897
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 768		1 768	1 768
TOTAL (I)	182 830	152 199	30 631	36 700
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	3 739	735	3 004	4 359
Autres	30 071		30 071	15 609
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	75 375		75 375	69 367
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (III)	109 185	735	108 450	89 334
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	292 014	152 934	139 080	126 034

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

T.C.M. DU TAMPON
(MASCAREIGNES)
13, Rue des Eucalyptus
RIVIERE D'ABORD
97430 LE TAMPON
Tél. 02.62.27.11.52 Fax 02.62.27.30.91
SIRET 320 487 853 0014 APE 926 C

BILAN PASSIF

ASSOC T C M T

Du 01/09/2015 au 31/08/2016

PASSIF

	Du 01/09/2015 au 31/08/2016	Du 01/09/2014 au 31/08/2015
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	62 718	50 520
Autres fonds associatifs	1 740	12 198
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	64 459	62 718
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	10 000	10 000
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	10 000	10 000
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	86	86
Emprunts et dettes financières divers (3)	7 691	6 600
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 064	19 174
Dettes fiscales et sociales	43 281	27 456
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 500	
TOTAL (V)	64 622	53 316
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	139 080	126 034

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC T C M T

Du 01/09/2015 au 31/08/2016

	Du 01/09/15 au 31/08/16	Du 01/09/14 au 31/08/15
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	247	192
Production vendue (biens et services)	316 729	344 926
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	79 540	52 584
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	1 080	531
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	9 203	14 286
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	406 799	412 518
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises	8 978	8 668
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	1 074	606
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	85 704	75 973
Impôts, taxes et versements assimilés	4 323	2 471
Salaires et traitements	231 444	222 088
Charges sociales	42 712	43 406
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 349	10 167
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		10 000
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	23 518	24 091
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	405 102	397 470
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	1 697	15 048
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		5
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		5
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	49	36
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)		

T.C.M. DU TAMPON 36
(MASCAREIGNES) -31
13, Rue des Eucalyptus
RIVIERE D'ABORD
97430 LE TAMPON
Tél. 02.62.27.11.52 Fax 02.62.27.30.91
SIRET 320 487 853 0014 APE 8206C

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC T C M T

Du 01/09/2015 au 31/08/2016

	Du 01/09/15 au 31/08/16	Du 01/09/14 au 31/08/15
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	168	1 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	168	1 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	76	3 819
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	76	3 819
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	92	-2 819
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	1 740	12 198
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	406 967	413 523
TOTAL DES CHARGES	405 227	401 325
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	1 740	12 198
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	1 740	12 198
	92	-2 819

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

T.C.M. DU TAMPON
(MASCAREIGNES)
13, Rue des Eucalyptus
RIVIERE D'ABORD
97430 LE TAMPON
Tél. 02.62.27.11.52 Fax 02.62.27.30.91
SIRET 320 487 853 0014 APE 926 C